

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 7 DÉCEMBRE 2021.

Étaient présents : MM. LECOMTE Guy, PIGOT Jocelyne, LALLEMENT Sandrine, CHAMPION Marie-France, BUTELLE Chantal, DESOUTTER Jean-Michel, FOURNAISE Michel, PONCELET Xavier, ROCHET Bertrand, SERGENT André.

Absents excusés : Madame BOCART Brigitte ayant donné son pouvoir à Madame BUTELLE Chantal.

Secrétaire de séance : Madame BUTELLE Chantal.

Approbation du compte rendu du conseil du 16 novembre 2021 : le conseil approuve à l'unanimité le compte rendu du conseil du 16 novembre 2021.

Monsieur le Maire précise quelques points :

- L'adhésion au dispositif contre les actes de violence a été faite

Eglise : Monsieur le Maire informe le conseil que la DRAC a donné l'autorisation de commencer les travaux de l'église mais la subvention ne sera attribuée que début 2022 si on en obtient une. Pour les demandes faites au Département et à la Région, elles sont en attente de l'attribution de celle de la DRAC. Monsieur le Maire précise qu'il ne lancera pas les travaux tant que cette subvention ne sera obtenue.

La subvention obtenue pour la tranche 1 de la Cu du Grand Reims a été versé pour le montant total alloué à savoir 35 276 €.

Convention salle associative : Monsieur le Maire émet quelques remarques sur le dernier projet de convention à savoir :

- Dans le préambule, l'extension n'a pas été construite par les adhérents mais par une entreprise avec subvention de 40% du Département.
- Location au franc symbolique du terrain « en partie » et du bâtiment

Monsieur DESOUTTER Jean-Michel explique qu'il reste un point en suspens à savoir le nettoyage de la salle car ils ne veulent pas que le nettoyage soit fait par l'association mais à la charge de la commune.

Monsieur ROCHET Bertrand fait une proposition : dans le cadre des prérogatives de la mairie on doit mettre du matériel (extincteurs, ...). On pourrait ajouter une partie nettoyage en charge des employés pour une fois par semaine ou une fois toutes les 2 semaines et vérifier le bon fonctionnement des matériels. Les associations ou utilisateurs nettoieront après chaque passage. Vérifier la fiche de poste des employés. L'idéal serait que ce soit fait une fois par semaine.

La présidente du Cercle de l'Amitié veut responsabiliser les responsables de section et les utilisateurs de l'association. Chaque section nettoiera après chaque passage.

Le rôle de la mairie sera de vérifier le matériel et la propreté, la fréquence dépendra de l'utilisation de la salle.

Monsieur le Maire demande que dans le paragraphe commençant par « toute association utilisant ... » on mette : « toute association ou utilisateur » ainsi « qu'une participation financière sera demandée si le nettoyage n'est pas fait ». Ce paragraphe fera l'objet de précision dans le cadre de la mise en place du règlement intérieur.

Monsieur le Maire précise que la charge estimée initialement était de 2 000 € environ et qu'avec l'entretien elle sera de 5 000 € environ annuel, ceci pourrait nécessiter une augmentation des impôts locaux.

Monsieur le Maire passe au vote sur la convention avec les modifications apportées : 4 non participation au vote, 7 pour.

Dossier DETR 2022 : Monsieur le Maire indique au conseil que pour déposer le dossier pour la demande de subvention DETR il faut un Avant-Projet Définitif avant le 20 janvier 2022. Il a contacté plusieurs architectes mais un seul doit se déplacer. Il vient le mercredi 8 décembre 2021 à 17 h. Voir pour un bâtiment de stockage derrière la partie neuve.

Monsieur ROCHET Bertrand demande si on ne pourrait pas avoir des subventions européennes. Monsieur le Maire lui répond que l'urgence c'est de déposer le dossier pour la DETR. Les autres demandes se feront après.

R.G.P.D : Monsieur le Maire explique au conseil que la Règlement Général de la Protection des Données (RGPD) avait été confié au centre de Gestion 54 car le centre de gestion de la Marne ne le faisait pas jusqu'à maintenant. Il propose de confier cette mission au Centre de gestion de la Marne à compter du 1^{er} janvier 2022 pour un coût annuel de 100 €.

Il faut un référent élu qui sera le Maire, et un référent agent qui sera la secrétaire.

Le conseil à l'unanimité décidé l'adhésion au service du RGPD du Centre de gestion de la Marne.

Commission voirie : Monsieur le Maire donne au conseil les différents éléments relevés par la commission voirie à remettre en état dans la commune. Les employés s'en chargeront pour la plupart.

Monsieur le Maire propose au conseil la mise en zone 30 km / h de la zone regroupant les rues suivantes : Petite Rue, rue de l'Eglise, chemin du Godat, rue des Terres, en bas de la rue Perdue. Il faudrait mettre un panneau rue de l'Eglise, en bas de la Rue Perdue, au bout de la rue des Terres, et chemin du Godat. Cela pourrait permettre la réduction de la vitesse. Si le conseil accepte il faudra en faire la proposition à la communauté urbaine du Grand Reims.

Le conseil par 3 voix pour, 3 abstentions et 5 voix contre refuse cette proposition. Ce dossier sera à revoir.

Sensibilisation aux métiers du bois : Monsieur le Maire a assisté à une réunion initiée par les communes forestières et le collège du Mont d'Hor pour un projet de sensibilisation des enfants aux métiers du bois. La participation des communes serait faible. Un banc par commune serait fabriqué. Le conseil décide de participer à ce projet.

Vitraux de l'église : Monsieur le Maire présente au conseil un devis d'un montant de 450 € TTC pour la remise en état de plusieurs vitraux qui sont cassés. Le conseil valide ce devis.

Courriers du Préfet : Monsieur le Maire donne deux informations du Préfet reçues dernièrement à savoir :

- Le port du masque en extérieur est prolongé du 1^{er} décembre 2021 au 15 janvier 2022 notamment sur les marchés, marchés de Noël, rassemblement de personnes, arrêts de bus et bus scolaires, devant les écoles.
- Influenza aviaire : toutes les volailles doivent être en bâtiment fermé ou sous filet

Informations CU du Grand Reims : Monsieur le Maire donne les dernières informations en sa possession sur la communauté urbaine du Grand Reims à savoir :

- Le dépôt du dossier de demande de subvention au titre du fonds de soutien pour la tranche 2 de l'église a été envoyé et le dossier a été déclaré complet par les services de la communauté urbaine.
- Transition énergétique

- Préservation de la biodiversité
- Certains corps de sapeurs-pompiers pourraient être rattachés au SDIS
- Programmation de voirie
- Le 18 novembre 2021 une réunion des Maires a été organisée avec Mr BOURETTE concernant la triennale de justice
- Le 22 novembre 2021 a eu lieu le conseil d'orientation voirie : pour les fiches navettes il n'y a pas de suivi pour l'éclairage public et la DEA. Les interventions pour l'éclairage public d'ici à la fin de l'année ne seront que pour les urgences.
- Une fiche méthode n°7 sur la rétrocession des voiries des lotissements est en cours d'élaboration.
- Conseil d'orientation eau le 1^{er} décembre 2021 pour le SIABAVE. Monsieur PONCELET Xavier précise qu'en tant que Président de l'AF il a reçu des courriers lui demandant ce qu'il faisait et comment il le faisait.
- Problème de protection des ressources en eau : 7 études sont en cours sur les 12 prévues.
- Projet de méthanisation sur la station d'épuration de Saint Brice Courcelles
- Conseil d'orientation sur les ressources car inquiétude sur projet ESAD. Projet de construction de 35 millions d'euros avec 250 architectes qui ont répondu au projet. Il est nécessaire de faire attention aux dérives financières.
- Monsieur le Maire a fait remonter au conseil communautaire les remarques faites par le conseil municipal sur le rapport 2020 concernant les nombreux projets sur la commune de Reims par rapport à notre pôle. Réponse lui a été faite qu'il y avait environ 30% d'investissement sur les pôles et 70% pour la ville de Reims.
- Projet budget

CLIC : faisait des permanences dans certaines mairies mais vont arrêter car peu de personnes venaient

Trésorerie : Réunion comité de suivi des finances publiques suite à la fermeture de la trésorerie d'Hermonville au 31 décembre 2021. Une réunion avec les représentants de la trésorerie de Fismes pour les maires et les secrétaires est prévue le mardi 14 décembre 2021 à la salle associative d'Hermonville.

Information : Les personnes de l'IGN peuvent, selon arrêté préfectoral, pénétrer dans les propriétés privées pendant 5 ans.

Vœux du Maire : Monsieur le Maire rappelle au conseil que la date des vœux du Maire avait été fixée au 15 janvier 2022. Il propose au conseil de repousser cette cérémonie aux vues des conditions sanitaires actuelles. Nouvelle date à définir selon l'évolution de la situation sanitaire.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 h 10.

Le Maire
Guy LECOMTE

